LE NUMERO : 25 CENTIMES

··LA PLUS FORTE··
VENTE DE LA RÉGION
LILLE. 188, Rue de Paris
PARIS. 43, Bd Haussmann

JOURNAL D'INFORMATION

L'Egalité de Roubaix-Tourcoing

MERCREDI 7 JANVIER 1931

BUREAUX :
ROUBAIX { Téléph: 9-51
45, rue de la Gare, 45
TOURCOING { Téléph: 9-85
3, rue Fidèle Lehoucq

Directeur : Eug. GUILLAUME

LES FUNERAILLES NATIONALES DU MARECHAL JOFFRE

Elles sont célébrées aujourd'hui à Paris où, depuis deux jours, une foule silencieuse et recueillie n'a cessé de venir s'incliner devant la dépouille du vainqueur de la Marne

A partir de 9 heures, la foule défile de nouveau devant la dépouille du maréchal Joffre. Le public, qui est aussi dense que la veille, ne pénètre plus dans la chapelle par l'entrée de l'avenue de la Motte-Piquet, mais par le portail qui s'ouvre dans la direction de la vaste place Fontenoy.

La sortie, par contre, s'effectue par le Champ de Mars. Cette mesure évite ainsi l'encombrement qui s'est produit à plusieurs reprises lundi devant la porte de l'Ecole de Guerre et sur la chaussée. De nouvelles couronnes sont déposées dans la nef principale. Le temps, qui est aussi beau que lundi, malgré le léger brouillard matinal, jette une lumière douce à travers les vitraux de la chapelle.

De nombreuses couronnes

L'ambassadeur de Pologne est venu mardi matin se recueillir devant le corps du maréchal Joffre. Il avait auparavant déposé une magnifique couronne de roses et de lilas au pied du lit de camp où repose, entouré de son imposante garde d'honneur, le vainqueur de la Marne.

D'autres couronnes ont été apportées dans la matinée, notamment celles du Conseil Municipal de Paris, du Conseil Général de la Seine de l'Ecole Centrale et des Anciens combattants polonais. Un peintre militaire, M. Rosset, professeur à l'Ecole Polytechnique, a été autorisé à fixer sur la toile le grandiose spectacle qui s'offre à sa vue. A midi la foule était encore plus dense qu'hier et emplissait les grandes voies aboutissant à la place de Fontenoy.

A 15 heures d'autres couronnes ont déposées près du lit de camp où repose le corps du maréchal Joffre, au nom du roi d'Angleterre, du gouvernement britannique, de l'armée, de la marine et de l'aviation britannique, du régiment royal du génie et de la cité de Londres, par les attachés militaires, naval et de l'air et d'autres représentants de l'ambassade d'Angleterre.

Les préparatifs des funérailles

Les préparatifs des funérailles du maréchal Joffre se poursuivent activement. Des équipes d'ouvriers travaillent à la décoration funèbre de Notre-Dame de Paris. Le catafalque est dressé devant le chœur dont le fond est décoré de tentures noires et blanches. La nef est ornée de drapeaux français et aux couleurs de toutes les nations alliées. Sur le parvis, on voile les candélabres.

Les drapeaux des administrations publiques sont cravatés de crêpe. Rue de Rivoli, avenue des Champs-Elysées et sur tout le parcours que suivra le cortège des ouvriers enlèvent les rideaux. A l'Arc de Triomphe de l'Etoile des charpentiers posent, face à la tombe du soldat inconnu, des planchers en plan incliné pour faciliter l'accès de l'affût de canon qui portera à Notre-Dame la dépouille mortelle du Maréchal.

L'ordre du jour de la Marne sera lu ce soir dans les théâtres

La chambre syndicale des directeurs de théâtres de France, s'associant à la décision prise par l'Association des directeurs des théâtres de Paris, communique que ce soir mercredi, à l'occasion des funérailles nationales du maréchal Joffre, au cours des spectacles qui seront donnés en province, l'ordre du jour de la Marne sera lu en scène, par un ancien combattant, et suivi d'une minute de recueillement par le public et tout le personnel du théâtre réuni sur la scène.

Les délégations étrangères

Le roi des Belges sera représenté par le prince Léopold aux funérailles du maréchal Joffre.

Le lord-maire de Londres et sa suite, qui représenteront la cité de Londres aux funérailles du maréchal Joffre, sont partis pour Paris.

Des détachements de la garde et de l'aviation militaire anglaises sont partis de Londres pour assister aux funérailles.

Le président de la République hellénique a chargé le ministre de Grèce à Paris de le représenter aux funérailles. Ce dernier étant souffrant, c'est le chargé d'affaires qui représentera M. Zaïmis et qui déposera une couronne au nom du gouvernement hellénique. Une délégation d'officiers grecs, sous la conduite de l'attaché militaire à Paris, sera présente aux funérailles. L'attaché militaire déposera une couronne de la part du ministre de la guerre de Grèce.

Le détachement d'honneur de l'armée belge qui participera aux funérailles du maréchal Joffre, a quitté Bruxelles mardi matin, à 10 h. 30. Il est placé sous les ordres du colonel Wibier.

Le glorieux drapeau du 9e de ligne, décoré de l'ordre de Léopold et portant dans ses plis les sept citations conquises au cours de la campagne 1914-1918, accompagne le détachement, qui rentrera à Bruxelles jeudi, dans la matinée.

Le Gouvernement et l'armée portugais se feront représenter aux funérailles par une délégation, présidée par M. A. Pa Gama Ochoa, ministre de Portugal à Paris et composée du premier secrétaire de la Légation, M. J. de Lima Santos et du commandant Portella, attaché militaire. Cette délégation se fera accompagner d'un certain nombre d'officiers de l'armée portugaise qui se trouvent actuellement à Paris.

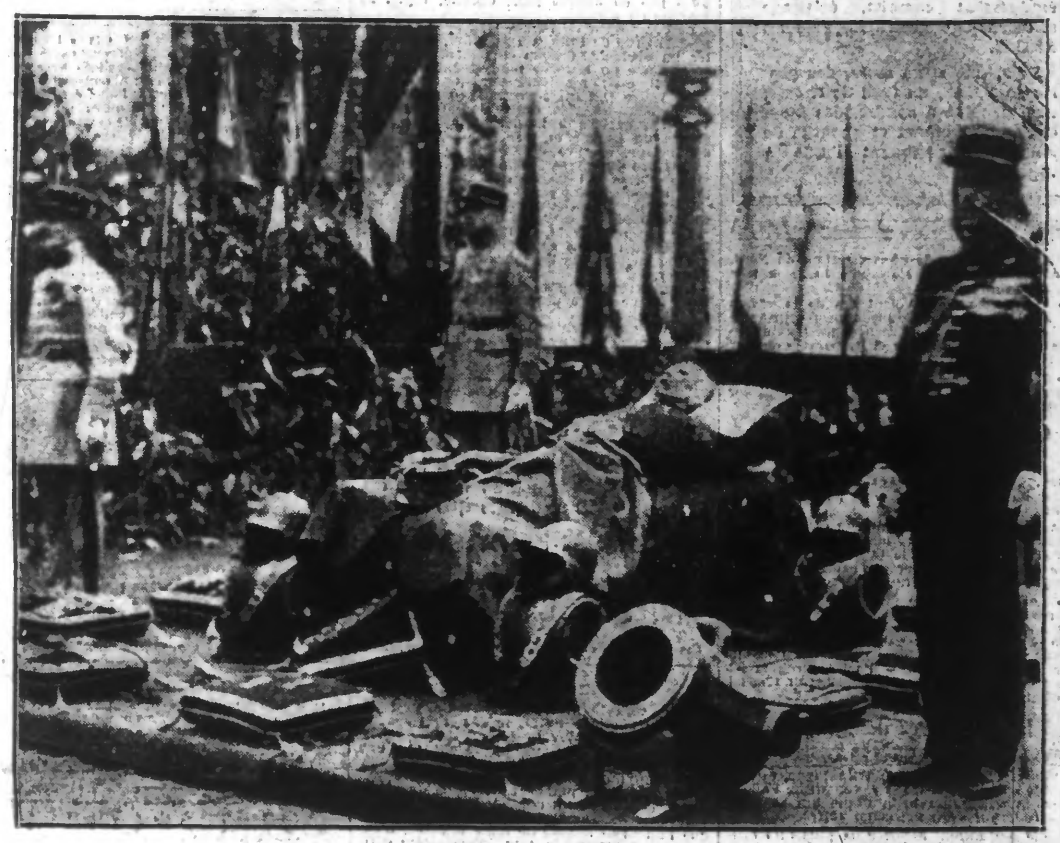

Le corps du maréchal Joffre reposant sur le lit de camp installé dans la chapelle de l'Ecole Militaire. (W. W. Ph.)

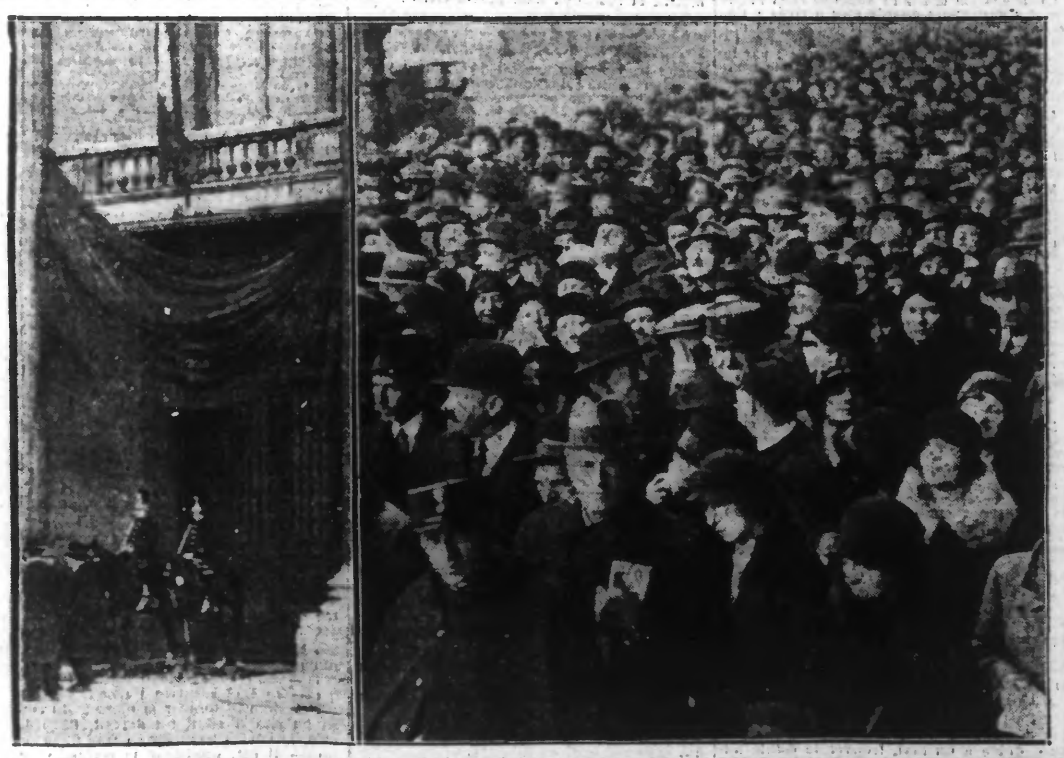

A GAUCHE : Le Drapeau en berne à la porte d'entrée principale de l'Ecole Militaire ; à DROITE : La foule se pressant pour défiler devant la dépouille du vainqueur de la Marne. (W. W. Ph.).

La participation des combattants

Le Ministère des Pensions communique la note suivante :

« Plusieurs informations publiées hier matin concernant la participation des Combattants et Victimes de la guerre aux obsèques du maréchal Joffre, sont erronées. C'est ainsi que la terrasse des Tuileries, bordure de la rue de Rivoli, n'est pas réservée aux victimes de la guerre. Celles-ci auront seulement accès sur l'Esplanade des Invalides, qui leur est entièrement réservée.

(LIRE LA SUITE EN DEUXIEME PAGE)

NOTRE CALENDRIER FISCAL

Obligations incombant à chacun pendant le mois de janvier 1931

CONTRIBUTIONS DIRECTES

Du 1er au 15 : Déclaration à la Préfecture du nombre de mutilés employés (entreprises ayant plus de 10 salariés).

Du 1er au 15 : Déclaration en mairie des chevaux, voitures et chiens.

Du 1er au 31 : Déclaration par les employeurs des traitements, salaires, pensions et rentes viagères au Contrôle des Contributions directes.

Du 1er au 31 : Taxes sur les gardes chasses, sur les instruments de musique à clavier (pianos, orgues, harmoniums). Déclaration à faire en mairie.

Du 1er au 31 : Déclaration par les chefs d'entreprises au contrôle des Contributions directes, des sommes dépassant 1.000 fr. par an payées en 1930 à des contribuables assujettis à l'impôt sur les bénéfices non commerciaux.

CONTRIBUTIONS INDIRECTES

1er : Taxe sur les automobiles (pour les autos mises en circulation avant le 16 avril 1930).

Du 1er au 31 : Taxe sur les spiritueux.

Du 1er au 31 : Taxe sur le chiffre d'affaires.

Du 1er au 31 : Taxe sur les billards.

Du 1er au 31 : Demande d'admission au forfait (chiffre d'affaires).

ENREGISTREMENT

Du 1er au 20 : Déclarations trimestrielles des sociétés. Taxes de timbre et de transmission. Droits de transferts et conversions. Taxe sur le revenu des valeurs mobilières sur toutes les sommes mises en distribution, sur les allocations aux administrateurs, les intérêts des prêts et obligations. Versement au Trésor des revenus prescrits (5 ans) et valeurs prescrites (30 ans).

ASSURANCES SOCIALES

1er : Demande de radiation par le salarié lui-même ou par son patron lorsque le salaire a atteint en 1930 un chiffre supérieur à 15.000 (ou 18.000 suivant la population) augmenté des charges de famille. (Décret du 25 juillet 1930, art. 8).

Du 1er au 10 : Echange du feuillet trimestriel (1er oct. 31 déc.) pour les salariés nés au mois de mars, juin, septembre, décembre. (Décret du 11 août 1930).

DECLARATIONS ET FORMALITES EN COURS D'ANNEE

Contributions directes. — Déclaration des bénéfices commerciaux dans les 10 jours de la cession ou de la cessation.

Enregistrement. — Actes s. s. p., baux, locations verbales dans les trois mois de la date ou de l'entrée en jouissance.

Sociétés. — Liquidation de la taxe sur le revenu dans les vingt jours de l'assemblée générale ou de la mise en distribution (rémunérations d'administrateurs).

FISCO.

UNE SÉRIE DE CRIMES

Assassinats et rapts s'accomplissent avec une audace inouïe et jettent l'effroi dans la France entière.

PORTEUR D'UNE SOMME DE 100.000 FR., UN JEUNE EMPLOYÉ A DISPARU

Lundi après-midi, un établissement de crédit de Saint-Germain-en-Laye chargeait un de ses employés, nommé Jean-René Kervisic, âgé de 16 ans, né à Châteaulaudren (Côtes-du-Nord), et demeurant chez ses parents, à Saint-Germain-en-Laye, d'aller porter une somme de 100.000 francs, en billets de 1.000 francs, à la succursale de la Banque de France de Saint-Germain. Kervisic ne s'est pas acquitté de la mission qui lui était confiée et a disparu.

Des recherches ont été effectuées par le commissaire de police de Saint-Germain-en-Laye, pour retrouver sa trace. Voici son signalement : cheveux châtains, coiffé d'une casquette, vêtu d'un complet de sport gris clair, trench-coat blanc, souliers jaunes.

Le Réveil Illustré

EST PARU

IL PUBLIE :

La journée d'un bagnard : le rêve de tout forçat : s'évader!... — Un Conte-Cinéma : Accusée... levez-vous ! — La Vie du Cinéma : Une star franco-américaine : ADOLPHE MENJOU — Deux nouveaux captivants romans : LE FAUTEUIL HANTÉ, par Gaston LEROUX et LA PUPILLE DE M. DE ERBLANT, par Louis DERTHAL — Le caractère d'après le Prénom — Parlons mariage ! — Boissons d'hiver, etc., etc.

Voir également ses photos régionales et d'actualité sur : Les jolies artistes de Chez Nous, Mlle MARSANNE, du Grand Théâtre de LILLE — La Tour penchée de LAON — Ce qui se porte — Mme Cécile SOREL, de la Comédie Française — La canne blanche des aveugles de PARIS — LE MARÉCHAL JOFFRE A SON BUREAU DE TRAVAIL, EN GRAND UNIFORME DE GÉNÉRAL et à METZ en 1915.

Le numéro de 16 pages : 0 fr. 35

Le demander à tous nos vendeurs et dépositaires

UN TERRIBLE DRAME DE LA FOLIE S'EST DEROULÉ HIER A LILLE

Pour se venger, une folle a abattu de cinq balles de revolver, le Docteur Raviart, directeur de la Clinique d'Esquermes

C'est la femme du docteur Leplat, d'Hem, qui avait auparavant tenté de faire subir le même sort à M. Bornay, Procureur de la République

Une femme, un de ces êtres qui circulent dans les rues avec dans le cerveau incohérent des cases vides que comblent par instants les pires idées de crime, de suicide, de cruauté, a commis un crime qui dépasse en stupidité ce que la saine imagination réalise.

La folie de la persécution lui a fait concevoir l'idée d'une vengeance que rien ne justifie.

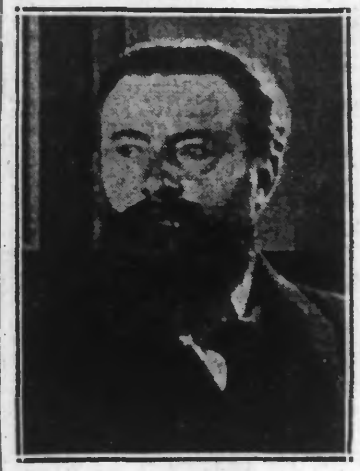

M. le docteur RAVIART

Hier, à 6 h. 30, elle déchargeait à bout portant les cinq balles de son browning sur l'éminent professeur Raviart, directeur de l'Asile d'Esquermes.

Voici les faits :

Une existence infernale

Mme Leplat Adrienne, née Couderc, est mariée au docteur Leplat.

L'histoire de ce ménage est triste. Il ne nous appartient pas de la raconter quant à présent, mais nos lecteurs se souviennent des événements qui ont singulièrement illustré la vie infernale de cette femme.

A la suite des manifestations fréquentes de ses troubles nerveux, le docteur Leplat fit visiter sa femme il y a 2 ans par un médecin aliéniste. Elle fut mise en observation à l'Asile d'Esquermes où au bout de 15 jours elle s'évada et se réfugia à Amiens.

Elle réintégra le domicile conjugal et accusa son mari d'avoir voulu l'interner et tira sur lui.

On la jugea irresponsable sans que son degré d'irresponsabilité soit de nature à justifier son internement.

La folie de la persécution

Depuis ce temps-là elle multiplie ses plaintes au Parquet et déclare que la justice a juré sa perte.

Elle accusait particulièrement Me Goethals du barreau de Lille, le docteur Parmentier, le professeur Raviart, M. Bornay, Procureur de la République et surtout son mari.

Ses nerfs dominaient son cerveau.

La vie du ménage était un enfer.

A bout de nerfs

Le mois dernier, Mme Leplat écrivit à son père demeurant à Beaulieu (Corrèze) pour lui dire que sans argent, « martyrisée » elle avait besoin de le voir.

Il vint sans se douter des noirs desseins de sa fille.

Elle persuada son père que le malheur la guettait à chaque pas de sorte que celui-ci, pris de compassion, consentit à toutes les démarches qu'elle lui imposa.

La visite chez M. le Procureur

Hier, à 17 h. 30, Mme Leplat se présentait accompagnée de son père, au planton de M. Bornay, Procureur de la République pour lui demander une audience.

Par bonheur M. le Procureur était sorti. Nous disons que c'est heureux malgré que la cause soit consécutive à l'état de convalescence de M. Bornay qui a été, il y a un mois gravement blessé à l'œil droit à la suite d'un accident d'auto. Cette circonstance a certainement valu à M. le Procureur d'être encore vivant, car il n'est pas douteux qu'elle eût tiré sur lui comme elle le fit une heure après sur le professeur Raviart.

Le docteur qui soigne M. Bornay a ordonné en effet que M. le Procureur quitte son cabinet tous les jours à 17 h.

Le prétexte de la visite était une multitude de nouvelles plaintes avec un volumineux dossier dans son sac à main.

Le père et la fille s'en retournèrent pour prendre le chemin de la clinique d'Esquermes.

« Je suis Mlle Leroy » !...

Ce chemin eut dû être celui qu'il fallait qu'elle prit pour toujours et depuis longtemps. Bien des malheurs eussent été évités.

M. le Professeur Raviart, directeur de la Clinique d'Aliénés d'Esquermes à son domicile au numéro 91 de la rue d'Esquermes, à 20 mètres de la Clinique.

Elle sonna et annonça :

— Je suis Mlle Leroy, le docteur Raviart m'attend.

La bonne les fit attendre quelques minutes puis introduisit les deux visiteurs dans le cabinet de l'éminent professeur.

On comprend que la présence du père ne devait servir qu'à donner confiance.

Cinq balles à bout portant

Que s'est-il passé dans le cabinet de consultation ? Mme Raviart, qui se trouvait au 1er étage, entendit des cris singulièrement aigus.

Elle dit à la bonne :

— Allez voir ce qui se passe !

Ne voyant pas la domestique remonter, elle téléphona au concierge de la clinique qui lui répondit ne rien savoir.

Mme Raviart descendit aussitôt.

Des cris de « Au secours ! » perçaient à travers la porte fermée.

L'économe de la clinique, M. Tissier, inquiet également entrait au même moment. Ils pénétrèrent dans le cabinet.

L'image de la vengeance

Dans le bureau du professeur où tout n'est qu'ordre et science, le spectacle attristant de la vengeance stupidement assouvie s'offrait à la vue.

Le docteur, assis dans son fauteuil devant sa table de travail, se tenait le ventre et calme, tranquillement, mais livide, il dit :

— Je crois que j'ai des balles dans le ventre.

Mme Leplat, échevelée, était couchée sur les tapis, le revolver à la main, avec l'air hébété, absurde, inconscient d'un être qui a perdu la conception du mal.

« Son » récit

Désarmée, elle fut conduite dans la salle d'attente de la clinique, où elle attendit l'arrivée de M. Derrey, commissaire du 1er arrondissement, qui assure provisoirement le 6e, dont dépend la clinique.

Pendant que M. le professeur Raviart attendait, assisté dès la première minute, par M. le Docteur Neyrac, l'arrivée de M. le Professeur Lambret, mandé en toute hâte, écoutons la folle meurtrière faire le récit du drame :

— S'il n'y avait pas de recéleurs, il n'y aurait pas de voleurs ! J'étais à bout de tout. J'ai perdu un enfant. J'en ai deux. Mon mari veut divorcer. Je n'ai pas d'argent.... Le malheur plane comme de sombres nuages dans ma tête...

J'ai pris il y a quelques jours le revolver de mon mari, un jour qu'il était en consultation. Ce browning (6 mm. 35) était dans sa voiture.

— Je me suis présentée accompagnée de mon père et j'ai dit que j'étais Mlle Leroy.

— Mlle non ! Je vous reconnais !

— Oui. Je suis Mme Leplat.

A ce moment, j'ai tiré mon revolver qui était caché dans mon manteau.

M. Raviart était à 1 m. 50 de moi. Il s'est jeté sur moi, m'a renversée et m'a cassé le bras.

Ah ! que j'ai mal ! »

Au Commissariat central

M. Derrey et son secrétaire, M. Carton, conduisirent la démente au commissariat central où elle fut minutieusement fouillée.

Mme Leplat a 33 ans et en paraît 45. Cheveux tombés le travers, le visage couperosé, les yeux larmoyants, vêtue d'un manteau en velours noir rapé, garni d'une fourrure grise, le bras pendant elle assistait au déballage de son sac qui était un vrai dossier : coupures de journaux (la Presse a souvent parlé d'elle), papiers timbrés, lettres jaunies, photographies écornées, des billets de banque, etc.

Avec volubilité elle racontait ses malheurs à tous ceux qui voulaient l'entendre entrecoupant son récit par des sanglots et par des plaintes :

— « Ah ! que j'ai mal ! »

Le docteur Raviart est conduit à l'hôpital Saint-Sauveur

Pendant que la meurtrière se lamentait, le professeur Raviart rassurait son entourage par son calme apparent, son courage tranquille, sa conversation encore aisée.

M. le professeur Lambret l'examina et déclara à Mme Raviart qu'il n'était pas inquiet, puis une voiture d'ambulance arriva qui le transporta avec ménagements à l'Hôpital Saint-Sauveur, où il fut aussitôt radiographié.

M. le Procureur interroge la meurtrière

Au commissariat central où attendait le Parquet.

M. Bornay, procureur de la République, arriva le premier et son premier mot fut :

— Qu'est-ce que vous avez fait ? Vous n'êtes pas honteuse ? Je vous avais dit de quitter le pays !

Un torrent de larmes lui répond puis spasmodiquement elle laissait tomber de ses lèvres cette lamentation comme un leit motiv :

— Ah ! que j'ai mal ! Il m'a cassé le bras. S'il n'y avait pas de recéleurs il n'y aurait pas de voleurs !

— Vous êtes venue à 5 heures. Vous voulez me tuer ?

Une crise fit se montrer une réponse difficile.

L'interrogatoire

M. Glorian, juge d'instruction, arriva ensuite et dans le bureau du commissaire de permanence elle fut longuement interrogée par M. Bornay.

M. le Procureur acquit dès hier soir la conviction de la préméditation du geste, de l'idée de vengeance qui l'avait motivé, mais il fut impossible d'obtenir un récit plus cohérent que celui qu'elle avait fait dans la salle d'attente de la clinique.

Les questions d'intérêt arbitraire, de folie, de divorce, d'argent de voleurs, de justice, d'iniquité, d'enfants, de procédure, de mort étaient mêlées, entremêlées bizarrement comme un kaléidoscope curieux composé par une folie qui ne pense plus sainement et qui « parle avec ses nerfs ».

« Je veux être seule en cellule »

M. le Procureur fit appeler un médecin pour examiner son bras. M. le docteur Bournanville déclara qu'elle avait une luxation du coude du bras droit et rien de plus.

Ce que voyant, M. Bornay ordonna qu'elle soit conduite à la maison d'arrêt.

— Je veux être seule en cellule. J'ai à écrire. J'ai à écrire tout le temps. Je dois mettre de l'ordre dans mon dossier. Je prends Me Zevaes de Paris comme avocat.

— On va d'abord saisir tous ces papiers dit le Procureur.

Un tonnerre d'imprécations accueillit cet ordre.

Il fut recommandé aux agents chargés de l'écrouer de la surveiller étroitement, de la faire fouiller sérieusement car il y avait un précédent en ce qui la concernait.

— Elle a déjà été fouillée et elle a pu dissimuler un revolver.

Le « panier à salade » emmenait à la prison à 21 h. 30 cet être malfaisant qui était un danger permanent qui pouvait tuer encore.

Des nouvelles du Professeur

MM. Bornay, procureur ; Glorian, juge d'instruction ; Derrey, commissaire, et Carton, secrétaire, se rendirent à 22 heures, à